



VELO CLUB
Sud Gironde

Circuit de Gans

Samedi 10 MAI 2025



Gans (33430)



CHAMPIONNAT DE GIRONDE



ROAD BOOK

U15 - 10h00

U17 - 11h30

Access 1/2 - 15h00

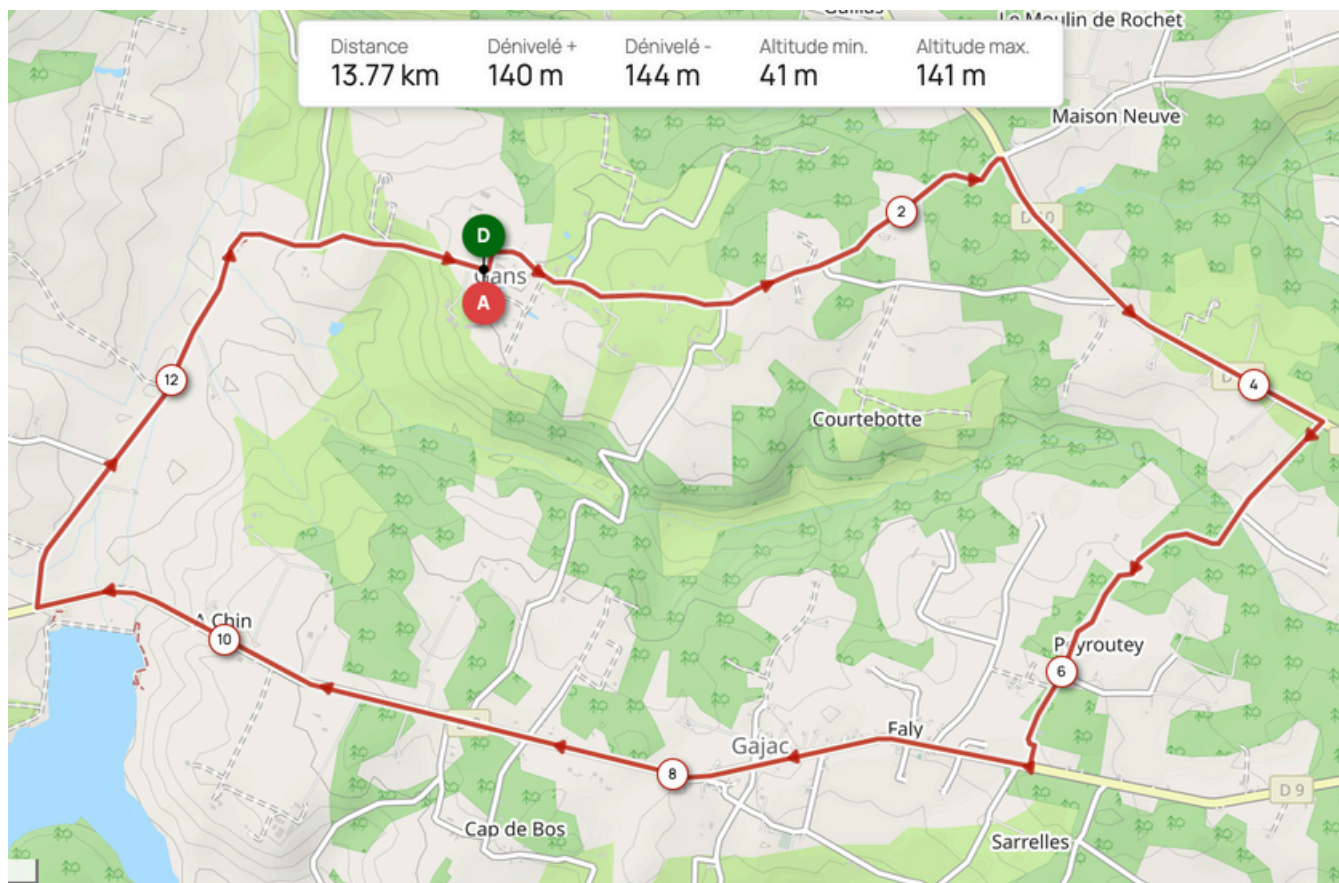
Access 3/4 - 15h02

Président : Loïc COLIN 06.46.38.69.30

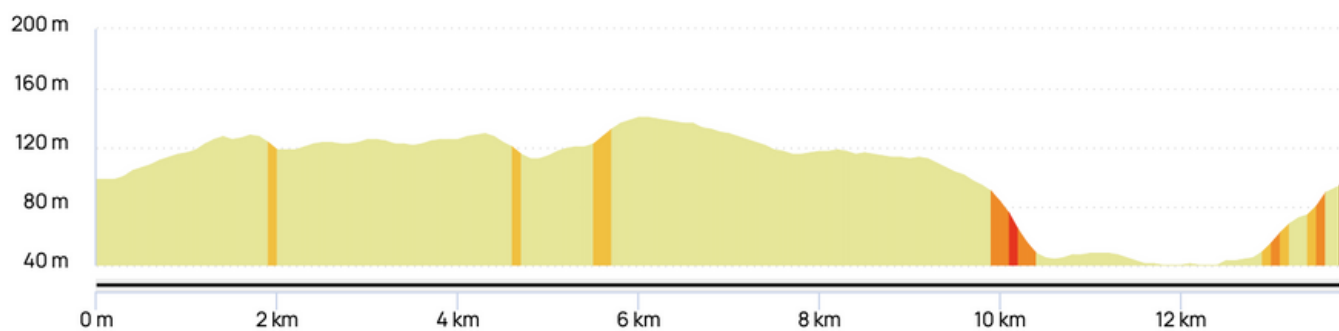


Cette course et la vie du club sont rendues possibles grâce au soutien des partenaires. Leur engagement permet d'organiser l'événement dans les meilleures conditions et de faire vivre le cyclisme localement. Un grand merci pour cette précieuse contribution.





Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
13.77 km	140 m	144 m	41 m	141 m



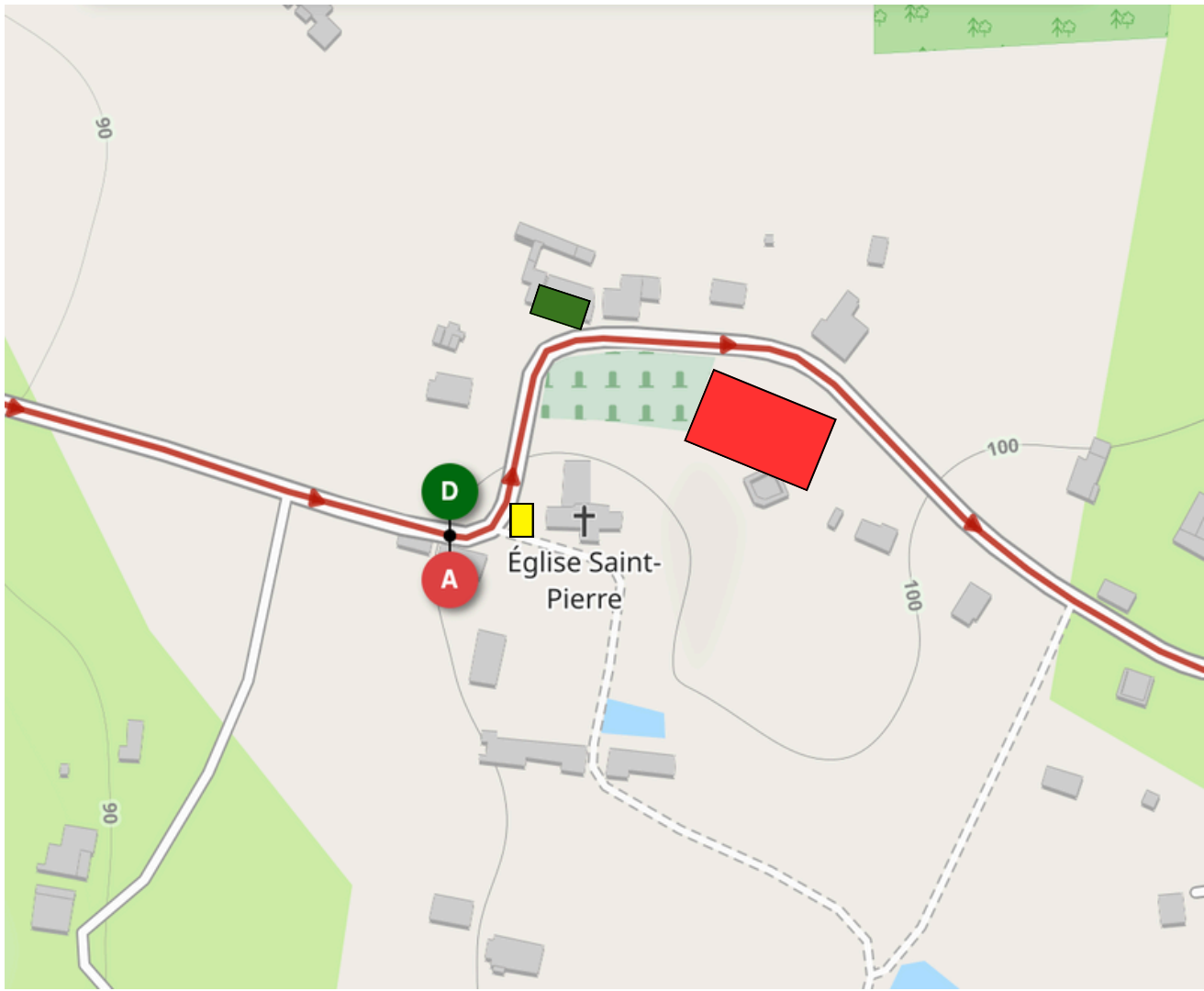
Distance réalisée	Distance restante	Route	Itinéraire	Direction
0,0	-13,77	Départ	Face à l'église de Gans	Tout droit sur D110
2,52	-11,25	D110	Intersection D110/D10	A droite sur D10
4,32	-9,45	D10	Intersection D10/Rte de Gajac	A droite sur Rte de Gajac
6,45	-7,32	Rte de Gajac	Intersection Rte de Gajac/D9	A droite sur D9
6,80	-6,97		Gajac	
10,85	-2,92	D9	A droite sur D110	D110
13,77	0,00	D110	Arrivée (D110)	Tout droit sur D110

U15 - 3 tours (41,3 km)

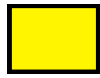
U17 - 5 tours (68,85 km)

Access 1/2 - 6 tours (82,62 km)

Access 3/4 - 5 tours (68,85 km)



Parking coureurs



Parking organisation



Salle Des Fêtes (Permanence)

ARTICLE 1 - ORGANISATION

La première édition du circuit de Gans est organisé par le Vélo Club du Sud Gironde. Cette épreuve est sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. L'épreuve se dispute le samedi 10 mai 2025 dans le Comité Nouvelle-Aquitaine FFC.

ARTICLE 2 - PERMANENCE

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les coureurs se fait à la permanence de départ :

- Samedi 10 mai à la salle des fêtes de Gans à partir de :
 - 09h00 pour les U15
 - 10h30 pour les U17
 - 14h00 pour les Access
- A l'arrivée, remise des dossards à la salle des fêtes de Gans.

ARTICLE 3 - RADIO ET VÉHICULE D'ASSISTANCE

Véhicule d'assistance neutre uniquement.

ARTICLE 4 - DELAIS

Sous décision du corps arbitral

ARTICLE 5 - GRILLE DE PRIX :

- U15 : 1er : 1 bouquet et 1 coupe / 2e : 1 coupe / 3e : une coupe
- U17 : 1er : 1 bouquet et 1 coupe / 2e : 1 coupe / 3e : une coupe
- Access 1 : 1er : 1 bouquet, 1 coupe, une bouteille de vin / 2e : 1 coupe / 3e : une coupe
- Access 2 : 1er : 1 bouquet, 1 coupe, une bouteille de vin / 2e : 1 coupe / 3e : une coupe
- Access 3 : 1er : 1 bouquet, 1 coupe, une bouteille de vin / 2e : 1 coupe / 3e : une coupe
- Access 4 : 1er : 1 bouquet, 1 coupe, une bouteille de vin / 2e : 1 coupe / 3e : une coupe

- U15 : 351/15 : 17/15/12/9/8/8/6/6/5/5 euros
- U17 : 69/3 : 17/15/12/9/8/8/6/6/5/5 euros
- Access 1/2 : 20/17/14/12/11/9/8/6/5/5/3/3/3/3/3 euros

ARTICLE 6 - LA SIGNALISATION :

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches horizontales.

ARTICLE 7 - PRIX ET PROTOCOLE :

Les coureurs suivants sont attendus au protocole, en tenue de cycliste aux couleurs de l'équipe avec laquelle ils sont engagés pour l'épreuve :

- Les 3 premiers coureurs de chaque catégories
- Les 3 premiers girondins de chaque catégories

ARTICLE 8 – SERVICE MEDICAL :

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisateur et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle de l'arrivée.

Numéros d'urgence : 15 ou 112

Hôpitaux en cas d'urgence :

- Langon : Centre hospitalier Sud Gironde - 1 rue Paul Langevin, 33210 Langon - 05.56.76.57.57
- La Réole : Centre hospitalier Sud Gironde - 37 chemin de La Ronde, 33190 La Réole - 05.56.76.57.57

ARTICLE 9 - PENALITES :

Le barème de pénalités applicable est celui prévu par le règlement de la FFC.